

D'autre part, pour les grains et en particulier pour le blé, la situation est toute différente, nous faisons des efforts considérables pour augmenter la production du blé et des autres grains alors que la production dépasse la consommation. Comparons la situation en ce qui concerne le marché de la viande avec celle du commerce du grain. Nos éleveurs débordent d'une récolte de grain invendu et qui, cependant était l'une des plus faibles récoltes que nous ayons eue depuis nombre d'années. Notre système de transport chôme tandis que notre grain attend des acheteurs et notre balance de commerce est défavorable à cause de ce grain invendu. Le commerce est dans un état de dépression, pour ne pas dire de marasme et nous passons par une crise de chômage parce que notre grain n'a pas été vendu et que nous n'avons pas reçu d'argent. Les pays étrangers qui étaient autrefois des acheteurs importants de notre blé ont relevé leurs barrières douanières, encouragé leur production domestique et laissé leur blé à nos producteurs. Les marchés de l'Empire britannique s'alimentent apparemment ailleurs, peut-être à cause d'un prix inférieur, mais probablement plus à cause du système complexe d'échange que l'acheteur anglais avisé trouve ailleurs et qui lui permet de vendre ses marchandises en retour des choses qu'il achète.

Je citerai un extrait du *Financial Post* du 17 avril, qui énumère quelques-unes des raisons pour lesquelles notre blé ne se vend pas aussi bien sur le marché européen qu'autrefois :

On a attaché trop d'importance aux statistiques du blé et pas assez aux effets des barrières douanières élevées par les pays européens contre l'importation du grain et de la farine de l'étranger. La Grande-Bretagne, la Norvège, le Danemark et la Hollande sont aujourd'hui les seuls pays admettant en franchise le blé et la farine. Les autres pays semblent disposés à se contenter de produits inférieurs afin d'encourager l'emploi de blé produit et moulu chez eux.

Les chiffres suivants montreront l'importance de cet élément, quand on songe que tous ces pays devraient être de grands acheteurs de blé et de farine du Canada. Par exemple, l'Allemagne impose des droits de 61 cents .76 par boisseau sur notre blé et je pense qu'elle les a même portés à 78c. depuis que cet article a été décrit. En France, les droits sont de 53c. .60 par boisseau; en Suisse, de 105c. .49; en Italie, de 73c. .20.

M. l'ORATEUR: Le tour de parole de l'honorable député est expiré.

M. CHARLES-E. FERLAND (Joliette) (texte): Monsieur le président, le premier mai courant, l'honorable ministre des Finances (M. Dunning) inscrivait dans nos annales politiques

l'une des plus belles pages de l'histoire du parti libéral en rapport avec le développement de ce pays encore si jeune mais déjà si grand. Par un budget fort populaire, par un budget national, "clair comme du cristal", pour employer l'expression dont s'est servi il y a un instant l'honorable député de Témiscamingue-Nord (M. Bradette), par un budget jugé "le plus considérable depuis la Confédération", de l'aveu même de la presse conservatrice, l'honorable ministre des Finances a créé une atmosphère d'enthousiasme et un regain d'espoir dans les destinées "du grand siècle" du Canada. Aussi, la population du beau comté de Joliette a-t-elle accueilli avec un vif plaisir ce budget destiné à développer davantage l'agriculture tout en protégeant suffisamment les autres industries.

Monsieur le président, mes commettants ont aussi appris avec beaucoup de satisfaction l'élévation récente à la Cour d'appel de la province de Québec de l'honorable Antonin Galipeault, ex-ministre des Travaux publics et du Travail à la législature de Québec. En appelant à la magistrature, au plus haut tribunal de la province de Québec, ce grand ami de Joliette, le Gouvernement a couronné une carrière très fructueuse et honoré un avocat éminent du barreau de Québec qui, dans ses nouvelles fonctions, continuera à maintenir avec beaucoup de dignité les traditions d'honneur, de talent, de probité et de dévouement qui, de tout temps, ont fait la force et la grandeur du barreau et de la magistrature canadienne. Le Gouvernement a aussi honoré dans ce grand avocat un homme qui a joué un rôle prépondérant dans l'administration des affaires de sa province, et—ce qui me touche encore davantage—l'un des plus brillants élèves de mon *Alma Mater*, le séminaire de Joliette, où l'honorable M. Galipeault a fait ses études classiques. Ai-je besoin de rappeler que le vieux séminaire de Joliette est l'une des plus importantes institutions d'enseignement supérieur de la province de Québec? Nous en avons des exemples tous les jours. Il y a quelques mois à peine, tous les journaux du pays annonçaient avec joie, et avec une fierté nationale, que le jeune Roch Pinard, un élève du séminaire de Joliette, venait de remporter la palme de l'éloquence dans un concours international, à Washington. Gardant toujours un cordial souvenir des jours heureux que j'ai passés dans cette admirable institution qui a fourni à la société religieuse et civile toute une pléiade d'hommes de grande valeur, je ne puis résister au plaisir de mentionner que j'ai l'honneur de siéger dans cette Chambre des communes avec quatre anciens élèves, des plus dignes et des plus distingués, du séminaire de Joliette. Cè